

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 octobre 2024
Délibération N°	20
Date de la convocation	18 octobre 2024
Objet	7.10 Divers - Clôture financière d'opération - 0356 Servian - Résidence le Clos St-Jacques 2 - Acquisition en VEFA de 19 logements collectifs sociaux

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf octobre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Christine MULA, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Laure TONDON, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à Mme BOUIDA)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à M RIGAUD)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Roselyne PESTEIL (pouvoir à M GAUDY)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241029-20241029-20-DAF-DE
Date de télétransmission : 30/10/2024
Date de réception préfecture : 30/10/2024

Objet : 7.10. DIVERS - Clôture financière d'opération - 0356 SERVIAN - Résidence le Clos St Jacques 2 - Acquisition en VEFA de 19 logements collectifs sociaux

Le 29 octobre 2024,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n° AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Vu la fiche financière et comptable de l'opération d'acquisition en VEFA de 19 logements collectifs locatifs sociaux située le Clos St Jacques 2, 19 rue du Moulin à vent à Servian.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication. Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over the printed name.

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20241029-20241029-20-DAF-DE
Date de télétransmission : 30/10/2024
Date de réception préfecture : 30/10/2024

0356 SERVIAN
Résidence le Clos St Jacques 2
Acquisition en VEFA de 19 logements collectifs

TABLEAU N° 1

Prix de revient de l'opération

- Charges Foncières (terrain,notaire,branchements)	362 038,73
- Construction (TCE, lots séparés....)	1 732 092,53
- Honoraires (ingénierie, contrôle technique....)	34 993,60
TOTAL :	2 129 124,86

TABLEAU N° 2

Financement de l'opération

A) Financement Principal

- Prêt CDC Plus Construction	742 145,00
- Prêt CDC Plus Foncier	240 288,00
- Prêt CDC Plai Construction	266 432,00
- Prêt CDC Plai Foncier	86 264,00
S/Total I	1 335 129,00

B) Subventions

- Subvention Etat (Aide à la Pierre)	44 836,00
- Subvention Conseil Départemental (production)	210 000,00
- Subvention Région	17 000,00
- Subvention CABM	26 005,61
S/Total II	297 841,61

C) Affectation Fonds Propres C/10672	496 154,25
TOTAL	2 129 124,86

